Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1920)

Heft: 2

Rubrik: Subscription rates

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

The Swiss Observer

Telegrams: FREPRINCO, LONDON. *Published fortnightly at* 21, GARLICK HILL, E.C. 4. Telephone: CITY 4603.

No. 2 LONDON, DECEMBER 4, 1920. PRICE 3D.

SUBSCRIPTION RATES.

6 Months (post free—Inland and Abroad) ... 4/6
12 „ „ „ ... 8/6

ALL COMMUNICATIONS TO BE ADDRESSED TO—
THE EDITOR, *THE SWISS OBSERVER*,
21, GARLICK HILL, E.C. 4.

LA SUISSE SOUHAITE LA BIENVENUE A LA SOCIETE DES NATIONS.

Nous reproduisons ci-après une partie du magnifique discours que Monsieur G. Motta, Président de la Confédération Suisse, prononça à Genève le 15 du mois passé, lors de la séance d'ouverture de l'Assemblée Générale de la Société des Nations.

Mesdames et Messieurs,

Au nom du peuple suisse et de son gouvernement, je souhaite, en ma qualité de président de la Confédération, la bienvenue la plus cordiale à cette illustre assemblée, convoquée pour la première fois, et, de plus, réunie au siège statutaire de la Société des Nations.

Si je ne cherche pas à voiler l'émotion qui m'étreint dans cet instant, c'est que je m'efforce de mesurer par la pensée la grandeur et la portée incomparables de l'événement qui s'accomplit sur le sol de mon pays. Très grand est l'honneur qui en rejaillit sur la Suisse, et je me sens confus du privilège, que mes fonctions me confèrent, de vous adresser, avant tout autre, la parole en son nom.

Je saisis, tout d'abord, cette occasion unique pour exprimer à la conférence de la paix notre gratitude ineffaçable d'avoir bien voulu désigner la ville de Genève comme siège du grand organisme international qu'elle à institué.

Nous avons su que la Conférence avait hésité dans son choix entre Bruxelles et Genéve. Si les raisons déterminantes de choisir n'avaient été que le récent éclat de la gloire et la noblesse du sacrifice, la cause belge n'aurait pu éveiller le moindre geste de compétition. Le nom de la Belgique rayonne d'une lumière qui ne s'éteindra plus.

Je tiens en outre à remercier le Conseil de la Société,—auquel je m'honore de rendre hommage dans les personnalités éminentes qui le composent,—d'avoir rendu possible, par sa déclaration, faite à Londres le 13 février 1920, l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations.

La neutralité perpétuelle de la Confédération, que les récents traités ont, à plus d'un siècle de distance, reconnue à nouveau, a été ainsi consacrée comme une partie intégrante du droit des gens universel, comme la résultante d'une situation exceptionnelle et unique et comme un des principes salutaires qui contribuent à maintenir la paix. La politique suisse est fondée depuis quatre siècles sur l'idée de la neutralité perpétuelle. Lorsque, en 1914, se déchaîna la conflagration générale, la Suisse ne pouvait hésiter: rester neutre, c'était pour elle respecter ses obligations internationales les plus claires et suivre la droite ligne de sa mission pacifique.

Je vous demande enfin, mesdames et messieurs, la permission d'envoyer un remerciement non moins cordial à M. le président Wilson d'avoir, par un geste amical et spontané, convoqué la première assemblée des nations au siège de la Société stipulé dans le Pacte. J'ajoute à ce remerciement un espoir qui est davantage encore un vœu très ardent: le vœu que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne tardent plus longtemps à venir occuper leur place légitime dans la Ligue!

Quelle tâche, en effet, que celle de l'humanité au lendemain du cataclysme de fer et de feu qui l'a atteinte jusque dans ses œuvres vives! Nous chercherions en vain, dans les époques de l'histoire, une tragédie comparable à celle dont nous avons été les acteurs ou les spectateurs.

Jamais le courage, la volonté de l'immolation, l'amour de la patrie, le génie de l'organisation militaire n'ont atteint de tels sommets. L'héroïsme a dépassé toutes les bornes que l'imagination, alimentée par les récits antérieurs, avait dressées jusqu'alors. Dans ce sens, la guerre a fait vraiment éclater tout la royale grandeur de l'homme, maître et victime de la nature. Mais jamais aussi le choc des armées n'a été si formidable, jamais la terre n'a bu tant de sang et tant de larmes; jamais l'œuvre de la destruction n'a été plus funèbre et plus acharnée.

C'est dans ces conditions que l'idée de la Société des Nations—idée déjà ancienne, mais qui semblait errer dans les espaces fantastiques des utopies—devait se poser avec une vigueur jusqu'alors inconnue à tous les cœurs généreux et à tous les esprits clairvoyants.

Je m'incline avec le respect et la gratitude qui sont dus aux bienfaiteurs de l'humanité, devant tous ceux qui—précurseurs, philosophes, hommes d'Etat, philanthropes, hommes et femmes, travaillant dans les Eglises, dans les Parlements, dans les Sociétés de la paix, dans les congrès internationaux—n'ayant jamais désespéré, ont fait descendre la noble idée, de la région des rêves dans celle de la réalité vivante.

Je m'incline également devant le cortège émouvant des femmes en pleurs qui, transfigurées par leur sacrifice et grandies par la conscience nouvelle de leurs devoirs et de leurs droits politiques, ont tendu, par dessus les tombeaux, les bras vers leurs compagnons, les suppliant pour que la force cesse d'être brutale et ne soit plus que la servante nécessaire du droit.

Parmi les millions de soldats que la guerre a fauchés même dans les pays neutres, les élites morales étaient innombrables. Elles se sont sacrifiées pour leurs patries; elles sont tombées aussi pour l'humanité. Elles avaient dans les yeux la vision d'une grande famille humaine d'où la violence serait bannie et où la justice aurait régné en souveraine. Au moment suprême où elles ont entendu l'appel mystérieux d'En-Haut, elles ont fondu dans une harmonie parfaite l'idée de l'Humanité et l'idée de la Patrie. Je vous salue, héros de toutes les patries, héros connus et héros inconnus, héros à l'esprit cultivé et héros à l'esprit humble, vous dont les corps